ÉLOGE HISTORIQUE

DE

MICHEL-PHILIPPE BOUVART,

Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, Ancien Professeur de Médecine au Collége Royal de France, &c.

Par M. A. J. B. M. GUENET, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c.

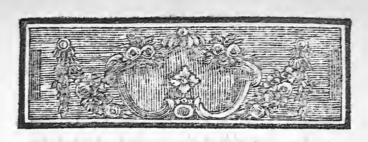
La gloire des hommes se doit toûjours mesurer aux moyens dont ils se sont servis pour l'aquérir.

Maxim. de LA ROCHEFOUCAULD.

A PARIS,

Chez QUILLAU, Imprimeur de la Faculté de Médecine.

1787.



ÉLOGE

HISTORIQUE

DE

MICHEL-PHILIPPE BOUVART,

Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, Ancien Professeur au Collége Royal de France, &c.

MICHEL-PHILIPPE BOUVART, nâquit à Chartres le 11 janvier 1711. Il étoit le second fils de Claude Bouvart, Docteur en Médecine, & de Géneviéve-Gabrielle le Beau.

Son frére puîné exerce encore la Médecine dans cette ville où il eſt eſtimé, aimé & reſpecté. Cette famille vint s'établir dans la Capitale de la Beauce vers 1410. Elle s'eſt ſinguliérement étendue, & la branche qui exiſte aujourd'hui à Chartres jouit de la réputation la plus intacte, & de la conſidération la plus diſtinguée.

Michel-Philippe, dont j'entreprends de faire l'éloge, étudia au Collége de la Ville où il prit naiſſance. Il fit ſes études avec une diſtinction particulière. Son père, qui étoit très-verſé dans la Littérature grecque & latine, lui donnoit dans ſes momens de délaſſement, des leçons inſtructives. Il formoit ainſi le goût, & cultivoit les talens que la Nature avoit départis au jeune Bouvart. Son étonnante facilité lui fit faire des progrès très-

rapides; aussi le cours de ses études fut-il fini avant l'âge de quatorze ans. A cette époque, il avoit la maturité de réflexion nécessaire pour choisir un état. Celui de Médecin eût pour lui de puissants attraits. Dès-lors il s'adonna entièrement à l'étude de la Physique & de l'Anatomie. Il eut, pour cultiver ces deux sciences, le meilleur instituteur qu'il pouvoit avoir, celui qui lui avoit été si utile dans le cours de ses études. Claude Bouvart possédoit encore à fonds ces deux sciences. Le jeune Bouvart triompha bientôt des principales difficultés, & après s'être familiarisé avec les objets rebutans, inséparables de l'Anatomie, il vint à Paris pour s'y former sous les plus habiles Maîtres; il prit ses inscriptions aux Ecoles de Médecine. Ses trois années d'études expirées, il se rendit à Reims & s'y fit recevoir Docteur

en Médecine le 5 Mai 1730. Il entroit alors dans sa dix-neuvième année.

Lorsque M. B. fut de retour à Chartres, il s'appliqua d'une manière particulière à la pratique de la Médecine. Son père le guida dans cette nouvelle carrière. C'étoit un vaste champ à défricher. Eh! Quels succès ne devoit-il pas espérer sous les yeux d'un tel Maître? Il étoit sûr que tous les écueils qu'il rencontreroit seroient évités ou surmontés. Couvert d'une pareille égide, il étoit en état de tout entreprendre, & d'étouffer cette timidité dont ne peuvent se défendre les jeunes Médecins: sentiment louable, inspiré par le plus noble motif, celui de conserver les hommes, mais qui doit avoir ses bornes pour éviter des méprises, ou des erreurs qui deviennent très-souvent funestes aux malades.

Les pas de M. B. furent bientôt affermis dans la pratique de ſon art. Il prit le parti de ſe faire aggréger au Collége des Médecins de Chartres. La célébrité de Claude Bouvart ſon pére, qui fut préſident de la thèſe d'admiſſion, concourut à rendre l'acte plus brillant. Les Médecins propoſés pour argumenter contre le récipiendaire, lui firent des queſtions ſi peu intéreſſantes par elles-mêmes, & ſi fort au-deſſous de la ſagacité du répondant, qu'il reſta, pour ainſi dire, muet à force d'étonnement. Ce léger échec ne lui fit rien perdre de la réputation méritée dont il jouiſſoit parmi ſes concitoyens. La confiance, dont ils l'honoroient, étoit établie ſur une baſe auſſi ſolide que ſes connoiſſances étoient profondes. Il paſſoit ſes jours entiers, ou à voir des malades, ou à faire des diſſections & des démonſ-

trations anatomiques qui étoient fort ſuivies. Il déployoit dans ſes leçons les richeſſes qu'il avoit puiſées à Paris ſous le célébre Hunault, un des plus grands Anatomiſtes de ſon temps.

M. B. dans la vie fort active qu'il menoit à Chartres, trouvoit encore des momens pour cultiver les ſciences indépendantes de la Médecine, & les Belles-Lettres qu'il aimoit avec paſſion. Il étoit alors intimement lié avec M. de Gennes, qui depuis a été un des plus célébres Avocats du Parlement. Leur goût irréſiſtible pour les Belles-Lettres les avoit réunis. Ils ſe formoient enſemble, & le cœur & l'eſprit. Leur profeſſion différente les força de ſe ſéparer. M. de Gennes vint à Paris. Ils s'écrivoient très fréquemment: leur correſpondance étoit des plus intéreſſantes. Preſque toutes leurs

lettres étoient en vers latins, l'eſprit, le goût le plus délicat y régnoit, & l'amitié la plus vraie venoit y mêler ces doux épanchemens de l'ame qui font le bonheur de la vie. On ſe dit beaucoup de choſes par lettres, mais l'abſence & l'éloignement préſentent toujours un vuide d'autant plus réel que l'amitié eſt plus ſolide. M. B., fatigué du beſoin de ſe rapprocher de ſon ami, fâché de ne plus être à portée d'en faire le confident de ſes penſées, animé par l'exemple de M. Gueau de Réverſeaux ſon Compatriote & ſon parent, ſollicité en outre par M. de Gennes qui prévoyoit déjà de quelle utilité les talens de ſon ami ſeroient un jour au public: M. B. convaincu enfin que la communication des lumières répandues dans la Capitale pouvoient beaucoup ajouter à ſes connoiſſances, prit le parti de venir à Paris.

Ce projet conçu & arrêté n'étoit pas de facile exécution. La tendreſſe reſpectueuſe qu'il avoit pour ſon pére, & cette reconnoiſſance ſi naturelle aux enfans bien nés, lui cauſérent une perplexité difficile à exprimer. Il redoutoit le moment qui le ſépareroit de l'Auteur de ſes jours. Il craignoit la dépenſe conſidérable qu'entraîne une nouvelle licence. Madame de Jamaſſe, ſa tante paternelle, qui le chériſſoit, & qui preſſentoit la célébrité future de ſon neveu, leva toutes les difficultés. Riche & ſans enfans, elle promit à ſon fils d'adoption des ſecours qu'elle réaliſa.

M. B. ſe préſenta à la Faculté de Médecine de Paris au mois de Mars 1736 pour ſubir ſes examens. Il les ſoutint d'une maniére éclatante. Sa première thèſe avoit pour titre, ſavoir : *ſi les autres excrétions peu-*

vent ſuppléer à celle de la tranſpiration & de la ſueur. Il y décrivit d'une maniére très-conciſe & très exacte le tiſſu de la peau; il y préſenta le ſyſtême de toutes les ſécrétions. Rien ne fut oublié : il peignit en grand Maître tout ce qui ſe paſſe à cet égard dans l'économie animale. Cette thèſe préſente un modèle de la plus belle latinité, & l'eſſai de Phyſiologie le plus intéreſſant ſur cette article.

C'eſt ainſi que M. B. commençoit à jetter les fondemens d'une réputation brillante & ſolide. Sa ſeconde thèſe ne fit encore qu'accroître ſa réputation. Il y poſoit cette queſtion: *Si les chairs des animaux faits ſont plus propres à réparer.* On voit par la lecture de cette queſtion, très-bien traitée, relativement à la nourriture qu'exigent les corps épuiſés par la maladie, juſqu'à quel point

il étoit imbu des meilleurs principes de l'hygiéne, c'eſt-à-dire, de l'Art de conſerver la ſanté. Ces deux débuts étoient le préſage de ſes ſuccès dans les deux autres thèſes qui lui reſtoient à ſoutenir, l'une ſur la Pathologie, & la derniére ſur la Chirurgie.

La première de ces deux diſſertations fut ſoutenue ſous la préſidence de M. Millet. Elle avoit pour titre : *ſi on doit adminiſtrer rarement le tartre émétique dans la péripneumonie.* M. B. développa dans ce ſujet des vues de pratique peu communes. On commença à le regarder comme un Praticien très-inſtruit, & la Faculté fut dès-lors intimement perſuadée qu'elle faiſoit l'acquiſition d'un homme qui devoit l'illuſtrer. Le célébre Silva préſida à la derniére thèſe, celle de Chirurgie. La queſtion étoit de ſavoir : *ſi les tu-*

meurs à détruire doivent l'être plutôt par le fer, que par le cautére potentiel. L'Auteur passe en revue toutes les tumeurs. Il parle de leur formation, & de ce qui peut favoriser leur accroissement. Il n'oublie pas tous les écueils qu'il faut éviter dans le traitement. Il entre dans des discussions anatomiques aussi précises qu'instructives. On admire dans tous ces détails l'anatomiste aussi éclairé, qu'exercé : on y trouve, & le Chirurgien instruit, & le Médecin profond. On voit tout ce qu'il falloit attendre d'un homme qui, né avec un jugement exquis, avec beaucoup de pénétration, avoit eu le bonheur de se former sous les yeux, & par les conseils d'un pére non-seulement célèbre dans sa Province, mais dont le mérite étoit connu de savans Médecins étrangers.

Ce qui concourut encore le plus à former M. B. à la pratique de la Médecine, fut l'Hôpital de Chartres. Dans cet asyle destiné aux malheureux, il avoit épié la Nature dans ses différens mouvemens. C'est-là qu'il apprit à calculer ce qu'elle peut opérer seule, & ce qu'elle est en état de faire lorsqu'elle est secondée à propos. Il mettoit à profit dans cet Hôpital, confié à ses soins, les dons que lui avoit départis l'Être Suprême. Il interrogeoit la Nature dans le silence de l'observation, & suivoit attentivement sa marche. Tout jeune Médecin qu'il étoit, il n'eût jamais à se reprocher l'effet d'un jugement précipité. Il étoit persuadé que, dans tout ce qui peut être conjecture, la raison ne doit pas être tranchante, & qu'une sorte de timidité bien placée, est préférable. Ses malades n'avoient à crain-

dre ni son inapplication, ni son irrésolution sur le remède qu'il avoit à ordonner. On sait qu'il est des cas où la spéculation apporte trop de lenteur dans l'action. L'esprit, ou le jugement doit alors se servir de tous ses droits, & se décider d'après les vues que le moment lui suggère.

M. B. faisant ainsi la Médecine à Chartres, étoit plus heureux que ces Praticiens accoutumés à voir des malades épars dans une ville immense. Occupés à saisir le caractère d'une maladie, dont on leur confie le traitement, ils sont sans cesse distraits par la curiosité importune d'une foule d'assistans qui les accablent de questions puériles, souvent vuides de sens. C'est un essain tumultueux qui fredonne sans cesse aux oreilles du Médecin, capable de le détourner de son objet principal, & de détruire, ou d'affoiblir des vues de

traitement qui, miſes à exécution, auroient pu tourner à l'avantage du malade. Le Médecin a donc dans ce moment pluſieurs ennemis à combattre à la fois, & la maladie pour laquelle il eſt appellé, & la cohorte de gens qui veut qu'on lui rende un compte exact, & celle de ces demi-Savans qui ont l'orgueil des minces connoiſſances, & qui vous conſeillent pompeuſement de très-petits remèdes, bien ou mal adaptés au genre de maladie qu'il s'agit de traiter : comme ſi la Médecine pouvoit être ainſi morcelée, & aſſervie aux idées étroites de la multitude ! Un Médecin ſage & éclairé propoſe-t-il un véritable remède, nos demi-Savans de ſociété élevent au moins des doutes ſur ſon efficacité, & ſi le reméde échappe à la proſcription, ſon adminiſtration eſt au moins différée ; ſouvent alors le malade ſuc-

combe, & on ſe dédommage en quelque ſorte de ſa perte en déchirant cruellement la réputation de celui dont les vœux les plus ardens étoient de lui être utile lorſqu'il donnoit des conſeils qui ne devoient ſouffrir aucun retard dans leur exécution.

Dans le ſiècle où nous vivons, pour être excluſivement digne de la confiance d'un certain public, il faut ſavoir ſe plier agréablement aux idées d'autrui, amuſer ſon malade, lui donner la fauſſe conſolation du moment, & préférer l'art de plaire, je dirois mieux, l'art de tromper, au ſoin d'une guériſon réelle & d'autant plus prompte qu'elle ſeroit le fruit de la réflexion, de combinaiſons ſages, quelquefois de moyens actifs qui effrayent la foibleſſe, la puſillanimité des malades, enfin d'actes répétés de ſévérité dans le régime.

Qu'il me ſoit permis de rappeler ici un propos que j'ai entendu tenir bien des fois : *je veux un Médecin qui m'amuſe, ſans cela je ne veux pas de la Médecine ;* d'après cela on peut être perſuadé qu'un Médecin muet, qui auroit le don de faire des miracles, ne ſeroit point préféré à celui qui n'auroit pour tout mérite que le don de la parole.

Ce n'eſt qu'à force de ſuccès que M. B. a réuſſi dans l'exercice de la Médecine, encore n'a-t-il vraiment réuſſi qu'auprès de ceux qui étoient aſſez raiſonnables pour n'avoir recours qu'à l'art dépouillé de tout artifice. Il ne ſe piquoit pas d'être ce qu'on appelle un agréable. Une conduite ſage, ferme & peu complaiſante lui fit ſans doute des ennemis; mais on peut dire qu'il a été amplement vengé des injuſtices qu'il a éprouvées, par les amis ſolides &

durables qu'il s'eſt fait dans toutes les claſſes de la ſociété. Je dirai plus; les Grands dont il étoit aimé, & eſtimé, avoient pour lui cette vénération peu commune à laquelle la ſcience réunie à la vertu donne des droits impreſcriptibles.

Les confrères de Licence de M. B., dont il ne reſte plus que MM. Majault & Féret, très-diſtingués l'un & l'autre par leurs talens, eſtimés & reſpectés par le Corps entier, le choiſirent pour faire le diſcours des Paranymphes. Il le prononça aux Ecoles de Médecine le 24 Août 1738. Il y eut un grand concours de monde, & l'applaudiſſement fut auſſi général que bien mérité (1).

---

(1) Voici ce qu'on lit à ce ſujet dans les regiſtres de la Faculté.

Paranymphi munus in hâc ſcholarum frequentiâ & ſolemnitate egit M^er Mich.-Philip. Bouvart

M. B. touchoit alors au moment où ses travaux de Licence alloient être couronnés. Il fut reçu Docteur le 2 Octobre de la même année. Il acquit en 1739 le droit de Régence en présidant la thèse de feu M. Bertin dont les excellens cours d'Anatomie ont été si fréquentés. Sa réputation comme Médecin & comme Savant, croissoit de jour en jour. L'Académie des Sciences désira de se l'associer, elle le nomma pour être un de ses associés en 1743. Peu

unus e Baccalaureis emeritis. Hanc autèm Paranymphi oratorisque personam ita dignè sustinuit in eâ oratione quam habuit *de conjungendæ cum experientiâ rationis necessitate*, Medicè adeò locutus est; quæ autèm finitâ oratione Baccalaureorum emeritorum unicuique aptavit alloquia, illa, sive jocandum fuit, sive laudandum poeticè, sive oratoriè dicendum, tam ingeniosa fuere, tot tamque ingenuis & honestis refertæ salibus, atque leporibus, ut, & sibi, & Facultatis non parùm laudis honorisque comparaverit.

de tems après les occupations de son état devinrent si multipliées, qu'elles privérent cet illustre Corps des Mémoires dont il vouloit lui faire hommage. Il préféra donc au travail d'Académicien l'utilité dont il pouvoit être au Public qui requéroit ses soins, & qu'il lui prodiguoit. Ses travaux pour l'Académie se bornent à un Mémoire sur le Sénéka, ou Polygala de Virginie. Ce Mémoire étoit fondé sur différentes expériences & observations qu'il avoit faites sur la racine de cette plante employée comme incisive, & donnée avec succès dans les épanchemens d'eau, soit dans la poitrine, soit du côté du ventre, enfin dans la leucophlegmatie. Il la donna aussi dans de fausses inflammations de poitrine, maladies où il y a plus de congestion que d'éréthisme. Mais avant que d'employer ce remède (que M. Ten-

nent, Médecin Anglois, avoit fait connoître après en avoir obtenu des ſuccès multipliés ſur des perſonnes mordues par le ſerpent à ſonnettes, chez leſquelles il avoit rencontré les ſymptômes de la pleuréſie;) M. B. vouloit que l'adminiſtration de la racine de la plante dont il s'agit, fut précédée de quelques ſaignées. Il préſenta la même année à cette Académie un inteſtin dans lequel s'étoit formé un *volvulus* (1). Le ſujet d'où cet inteſtin avoit été extrait, ne s'étoit plaint d'aucune douleur pendant le cours de ſa maladie. Enfin la dernière obſervation qu'il a communiquée à cette même Compagnie, tendoit à prouver l'efficacité du quinquina pris intérieurement dans le cas de gangrène ſèche.

(1) C'eſt une maladie caractériſée par des vomiſſemens ſi fréquens & ſi conſidérables, qu'on rend ſouvent par la bouche les excrémens.

Lorſque M. B. propoſoit quelques vues nouvelles ſur l'effet d'un remède, déja éprouvé dans quelques cas particuliers, il le faiſoit toujours avec cette réſerve qui honore le génie, & qui eſt ſi néceſſaire dans une Profeſſion auſſi délicate que celle de la Médecine. Avec un ton quelquefois déciſif, il étoit modeſte. Il n'a jamais eu la vanité de dire plus qu'il ne ſavoit, & il ſavoit beaucoup. Il n'avoit pas ce genre de charlataniſme dans l'expreſſion qui étourdit l'oreille, & fait prendre pour aſſurée une choſe qui ne ſeroit tout au plus que vraiſemblable. S'il avoit des ſuccès brillans dans ſa pratique, il en attribuoit le mérite à la Nature. Bien ſupérieur à ces hommes à petites ruſes, & d'un amour propre inquiet qui a beſoin de prôneurs, perſonne n'eût autant de ſagacité pour tirer de juſtes pro-

gnoſtics : on pourroit en citer des exemples. Il poſſédoit à un dégré éminent l'Art de découvrir une maladie, ſa cauſe, & le remède qui y convenoit. Ses raiſonnemens, pour parvenir à cette découverte, avoient cette ſimplicité, cette préciſion lumineuſe qui n'appartient qu'à la vérité. C'eſt ce qui lui a valu la grande célébrité dont il a joui, malgré les efforts de ceux qui ont cherché à la lui enlever.

Le vœu de la Faculté, depuis pluſieurs années, étoit de donner des preuves de ſon eſtime à M. B. Elle le déſigna en 1745 Profeſſeur des Ecoles. Il fit en 1747 l'ouverture de ſon Cours de Phyſiologie, par un Diſcours latin, dont voici le ſujet : *de Experientiæ, & ſtudii neceſſitate in Medicinâ.* La diviſion étoit, *nihil ſtudium ſine experientiâ, nihil experientiam prodeſſe ſine ſtudio.*

Ces deux points furent discutés avec cette éloquence mâle & soutenue, qui ravit l'Auditeur & qui le persuade. Cette même année une des chaires de Médecine vint à vaquer au Collège Royal par la mort du savant M. Burette. M. B. fut nommé pour le remplacer. Le public applaudit au choix du Ministre, & le Roi le confirma. Cette nouvelle chaire fournit à M. B. l'occasion de faire un Discours le jour de son installation. Il parla sur ce sujet: *De dignitate Medicinæ.* Les deux points de ce Discours furent, *Medicinam homine dignissimam, Dignissimam bono cive.* Une affluence de Citoyens de tous les ordres se rendit au Collège Royal pour l'entendre. La réputation de l'Orateur étoit connue. Les applaudissemens furent universels & sans réserve. Chaque morceau de son Discours

préſentoit un tableau fini dans toutes les nuances.

M. B. commença peu de jours après à donner ſes leçons de Pratique ſur la Médecine. Le Cours qui fit le plus de ſenſation ſur ſes Auditeurs, fut celui dans lequel il traita des fièvres doubles, tierces, continues, malignes, plus connues ſous le nom de fiévres ſubintrantes. La clarté, la préciſion & la ſolidité des principes qu'on trouvoit établis dans ce Cours, firent regarder M. B. comme un Praticien conſommé. Il donnoit ſes leçons avec ce noble déſintéreſſement qui réſerve rien pour ſoi-même, tel que celui d'Hippocrates lorſqu'il parloit à ſes diſciples. Il laiſſoit à ſes Etudians le fruit de ſes inſtructions ſans prétendre à aucune eſpéce de reconnoiſſance. Sa manière d'enſeigner étoit méthodique, & dépouillée de cette ſuper-

fluité qui convient peu à un Cours de Médecine-Pratique; mais en récompense, il apprenoit à ses Auditeurs à connoître l'étendue des lumières qu'exige le traitement de ces maladies. C'est un malheur pour l'humanité que M. B. n'ait pas mis la derniére main à ce Traité des Fiévres. Ce Médecin, sans le vouloir, a suivi l'exemple de beaucoup de grands hommes qui ont fait des progrès pour reculer les limites des sciences auxquelles ils s'étoient adonnés. Le génie & le savoir ont le courage de tout entreprendre. Ils esquissent beaucoup de desseins à la fois, mais la briéveté de la vie s'oppose à leur exécution, & c'est une fatalité attachée à la condition humaine.

Le Cours fait au Collège Royal sur les fièvres subintrantes, fit du bruit parmi les Médecins. Un

d'entr'eux, rempli de connoiſſances & de talens, chercha à ſe procurer les leçons de M. B. Elles furent copiées avec la fidélité & l'exactitude qu'on peut apporter en écrivant auſſi vîte que la parole. Il parut en 1759 un Ouvrage anonyme, intitulé : *De Reconditâ febrium intermittentium, tùm remittentium naturâ. Lib.* II. *Anſtelodami ſumptibus fratrum de Tournes, in-8°.* Le Journal de Médecine en fit un éloge très-court, mais bien frappé. Il finit par remercier l'anonyme du préſent important qu'il faiſoit à la Médecine.

S'il y a quelque choſe de neuf & de vraiment médical dans cet Ouvrage, c'eſt le fruit des veilles & des obſervations de M. B. Ce n'eſt point moi qui prononce ſur cet article. Je me contente de rapporter le jugement de perſonnes reſpectables qui ont lu ſon manuſcrit, & l'ont

comparé à l'Ouvrage de l'anonyme.

Combien de Médecins n'ont pas mis à contribution ses inépuisables connoissances ? Plusieurs s'en sont parés, & l'ont payé d'ingratitude ; d'autres l'ont outragé les trois dernières années de sa vie en minant sourdement cette confiance qu'on lui avoit donnée presque sans réserve. A ces traits on reconnoîtra la marche de l'envie dont chaque mouvement, chaque pas conduit à une intrigue dont le succès n'est aujourd'hui que trop certain.

Beaucoup de personnes ont célébré le savoir de M. B., mais il n'a pas eu à se reprocher d'avoir mandié des suffrages. Il n'avoit pas même la vanité d'aspirer, par ses travaux pénibles, à l'immortalité. Il disoit à M. de Gênes, son ami, dans l'âge où les passions sont encore vives & presque sans bornes, qu'il étoit in-

différent à toute eſpèce de gloire, hors celle d'être utile aux hommes.

La ſanté de M. B. commençant à s'altérer par la fatigue de ſes travaux journaliers, le força de renoncer à l'enſeignement public auquel il s'étoit voué par goût, & par le deſir qu'il avoit de former de bons Médecins. Il ſe démit donc de ſa chaire du Collége Royal en 1756, en faveur de M. Bellot qui honoroit par ſes talens & ſes vertus la Faculté de Médecine de Paris dont il étoit un des Membres diſtingués.

L'abdication de la chaire du Collège Royal faite par M. B. fut une ſorte de calamité pour les étudians. Ils perdirent un maître qu'ils aimoient d'autant plus qu'il étoit fort communicatif. Il ſe faiſoit un devoir de leur applanir toutes les difficultés qui pouvoient quelquefois ſuſpendre les progrès de leurs études. La même

calamité se fit sentir peu de tems après sur un autre ordre de citoyens; je veux parler de l'hôpital de la Charité. La multiplicité de ses occupations l'obligea de quitter cette place, ainsi que celle des Enfans-Trouvés dont il étoit Médecin. Pendant qu'il fut Médecin de la Charité, il eut fréquemment occasion de traiter une maladie connue sous le nom de colique des Peintres. Pour obtenir des succès, il ne se contenta pas d'étudier parfaitement la manière d'agir du *mochlique* (1) qu'on emploie dans cet hôpital, où les soins les plus touchans & les plus assidus sont prodigués : il voulut encore approfondir les différentes causes qui pouvoient donner lieu à cette maladie. Il n'y eut pas d'attelier d'artisan qu'il ne visi-

(1) Remède fait avec le verre d'antimoine & le sucre candi, réduits en poudre.

tât. Partout il puiſoit des connoiſſances relatives aux arts qui ſe ſervent des ſubſtances capables de produire des effets pernicieux ſur le corps humain. Le réſultat de ſes recherches fut la connoiſſance parfaite de cette maladie, des cauſes qui la produiſent, & du traitement le plus propre à la guérir. M. Théodore Tronchin, Profeſſeur de Médecine, mais qui, pendant ſa réſidence à Amſterdam, avoit beaucoup traité la colique, dont je parle, donna en 1757 un ouvrage intitulé, *De Colicâ Pictonum*, ayant pour épigraphe, *Vidi in arte peritiſſimos hunc-ce morbum non intellexiſſe.* Spigel. Cet ouvrage ſembloit être le fruit des obſervations particulières qu'avoit faites à Amſterdam ce Médecin qui étoit déjà venu pratiquer l'inoculation à Paris. Pendant le ſéjour qu'il fit dans cette dernière Ville, il vou-

lut profiter des bontés d'un public auſſi nombreux que peu inſtruit qui, au premier aſpect, lui avoit décerné cette couronne de célébrité qui ne devroit être que le prix d'un mérite long-tems éprouvé. S'il l'eût pu, il auroit ſacrifié à ſa réputation le corps entier des Médecins de la Faculté. Ebloui moins par des ſuccès que par un concours prodigieux de malades, il avoit la foibleſſe de dire qu'il ne trouvoit pas un ſeul Médecin dans la capitale à qui il pût généreuſement reconnoître quelques bonnes connoiſſances ſur les différentes parties de la Médecine. Il ſe voyoit fort fêté, fort recherché; en un mot, c'étoit l'homme du jour. Il paſſoit pour très-diſert, & très-éloquent. Le titre d'Auteur étoit ce qui manquoit pour compléter ſa grande réputation. Il fut donc Auteur, & le choix qu'il fit de l'épigraphe de ſon

Livre, s'accordoit à merveilles avec le desir qu'il avoit de justifier sa célébrité. La marche que suit la colique de Poitou, ou des Poitevins, connue aussi sous le nom de colique des Peintres, des Potiers de terre, des Plombiers, des Lapidaires, des Emailleurs, des Doreurs, &c. Enfin la colique occasionnée par l'usage de vins verds, ou adoucis avec de la litharge, paroît d'après son épigraphe n'avoir été comprise, & véritablement saisie que par le seul M. Tronchin. Les Médecins de Paris en jugèrent autrement. M. Vandermonde fit de cette nouvelle production une critique judicieuse dans le Journal de Médecine du mois de Février 1758. Elle étoit terminée par l'épigraphe même de M. Tronchin, *Vidi in arte peritissimos huncce morbum non intellexisse*. Mais cette critique, quelque heureuse qu'elle fût, ne suffisoit

soit pas pour désabuser le public sur le mérite de cet ouvrage ; & sur les prétentions de l'Auteur. Il falloit lever le voile dont il se couvroit. Ce ne fut qu'à la sollicitation de plusieurs personnes célèbres dans la Littérature, & dans la Médecine, que M. B. se chargea de faire la critique qui parut en 1758, intitulée, *Examen d'un Livre qui a pour titre, T. Tronchin in Academiâ Genevensi Med. Profess., Collegii Medici Amstelodamensis olìm Inspectoris, Acad. R. Scient. Berolin. &c. De colicâ Pictonum*, par un Médecin de Paris. L'épigraphe de cette Brochure étoit, *Ne gloriari libeat alienis bonis*. Phædr. Fab. 11, lib. 1 : voici le jugement qu'en porta l'Auteur du Journal de Médecine.

« Cette critique est délicate & » judicieuse. Les opinions de M.

» Tronchin y sont analysées, comba-
» tues & réfutées avec une sagacité
» & une érudition singuliére. On y
» rend sans partialité aux différens
» Auteurs tout ce que M. Tronchin
» avoit su s'approprier sans leur
» aveu. On l'attaque dans ses propres
» pensées, & on lui prouve qu'elles
» sont toutes, ou fausses, ou dangé-
» reuses, de maniére que l'on retire
» beaucoup plus de profit & d'agré-
» ment de la lecture de l'examen,
» que de l'Ouvrage même de M.
» Tronchin, &c. Quoi qu'il en
» soit, quand on observe les traits
» de force & de lumiére qui brillent
» de toutes parts dans cette critique,
» on y reconnoît aisément la main
» d'un très-habile homme qui, s'il
» n'est pas Médecin de Paris, est
» très-digne de l'être ».

En effet, pour me servir du lan-

gage d'un homme distingué dans la Littérature (1), la critique de M. B. étoit dictée par l'expérience, & le savoir. Pour juger du mérite du livre que l'on y discute, il n'est point nécessaire d'avoir lu le Traité latin. L'Auteur de l'examen représente scrupuleusement la doctrine du Médecin Genevois. Tous les objets de sa censure sont mis sous les yeux du Lecteur avec autant de fidélité que de candeur. Il suit pas à pas M. Tronchin, & décompose tout son livre. Le resultat de cette analyse est que le Dr de Genéve n'a presque fait que copier ceux qui ont écrit avant lui sur la même matiére, & que le peu qu'il a mis du sien, n'est pas moins contraire à l'expérience, qu'aux regles de la saine Médecine. Les plagiats sont, ou évidens ou

(1) M. Querlon.

cachés, les méprifes groffiéres. On y trouve des erreurs de fait, ou de raifonnement, des négligences, des incorrections de ftyle, &c., &c. Tels font les reproches qu'on fait au Traité de la Colique, reproches qui font très-fondés. Ceux qui veulent l'apprécier, dit ingénieufement M. B. y trouvent la commodité finguliére de l'affujétir au calcul. » En voici un auffi fimple qu'exact, par le moyen duquel on peut le réduire à fa jufte valeur. Qu'on ôte d'abord les paffages cités, plus ceux qui ne le font pas, plus les endroits répétés avec, ou fans changement de quelques mots, plus les chofes inutiles, ou totalement étrangéres à l'objet; il reftera de net la table des chapitres qui n'eft pas mal faite, plus le petit avis au Lecteur, moins les chofes déplacées qui s'y trouvent en affez grand nombre ». En un mot,

l'examen eſt non-ſeulement ſolide, & juſte en tous points, mais il eſt encore agréablement écrit. L'ironie y eſt ſur-tout bien maniée. M. B. a rempli le but des meilleurs Ouvrages en ce genre, qui eſt d'éclairer la raiſon en la faiſant ſourire.

M. B. éprouva dans ce tems, de la part de M. la Virotte, chargé de la partie de Médecine pour le Journal des Savans, une injuſtice à laquelle il ne devoit pas s'attendre. Le Traité de M. Tronchin fût annoncé, dans cet Ouvrage périodique, au mois de Mai 1758. M. la Virotte, pour faire la critique de ce Traité, s'appropria toutes les recherches, & les réflexions de l'Auteur de l'examen; puis il finit par annoncer le titre de l'examen fait par un Médecin de Paris, & eſſaïa d'en donner une idée peu avantageuſe.

M. B. indigné de la conduite de M. la Virotte, ne put s'empêcher de lui répondre par un petit écrit intitulé : *Lettre d'un Médecin de Province à un Médecin de Paris. Châlons 28 Juin 1758.* Il cherchoit à s'y justifier, en peu de mots, des plaintes que le Journaliste des Savans faisoit sur ce que le Dr Genevois avoit été aussi peu ménagé dans l'examen critique du Médecin de Paris. Il disoit « qu'il s'étoit borné dans son examen à montrer M. Tronchin faisant par-tout des emprunts littéraires sans laisser de reconnoissance à ses créanciers »; M B. faisoit un portrait, peut-être trop vrai, du Médecin Genevois.

Ceux qui ont lu sans prévention cette critique, conviennent que le Médecin de Paris possédoit à un dégré éminent l'esprit de discussion, & qu'il dissertoit sur les matiéres de

ſon reſſort avec autant de jugement que de fineſſe & d'énergie.

Il parut en 1767, une ſeconde édition de l'examen. Ce qui y donna lieu, fut la néceſſité de répondre au Dr Baker Médecin Anglois, qui, dans un mémoire ſur la colique de Dévonshire, inſéré dans les tranſactions médicinales, publiées par MM. les Médecins de Londres, dit: «Je ne connois aucun Auteur qui ait fait entrevoir qu'il eût le même ſoupçon que moi, excepté l'Auteur anonyme de l'examen du Livre qui a pour titre: *T. Tronchin*, *&c. De colicâ Pictonum*». M. B. remercie dans une note particuliére M. Baker d'avoir prouvé ce qu'il avoit conjecturé dix ans auparavant; ſavoir, que les vins du Poitou, dont parle le célébre Citois, dans ſon Ouvrage *de Novo & populari apud Pictones dolore colico bilioſo*, & les cidres des Dam-

noniens, dont parle le ſavant Huxam, étoient altérés avec de la litharge, ou avec quelqu'autres matières ſemblables. Des quatre Mémoires qu'a publiés M. Baker ſur les recherches qu'il a faites concernant la colique endémique de Dévonshire, le troiſiéme contient ſpécialement une réfutation directe des cauſes données par M. Tronchin. Cette portion du public qui s'étoit déchaînée en 1758 contre la critique de M. B., dira-t-elle encore que c'étoit la haine qui faiſoit couler ſon fiel dans la plume du ſavant M. Baker. Cet étranger célébre écrivoit, ſans partialité, contre tout ce qui étoit erroné dans le Traité de M. Tronchin.

La critique de M. B. touchant le Traité de la colique du Poitou, a été avidement recherchée, non-ſeulement des ſavans, mais encore

des perſonnes qui ont beſoin d'être inſtruites ſur leur propre intérêt. Ce grand Médecin eut le rare mérite de ſe rendre intelligible, & plaiſant ſur une matiére peu faite pour amuſer les gens du monde; on lui pardonna d'avoir fait une excellente critique d'un Ouvrage, qui diſtribué avec profuſion en Europe, auroit eu des ſuites dangéreuſes dans l'application des remédes propoſés. Son profond ſavoir fut toûjours l'écueil contre lequel s'émouſſoient les traits de la jaloufie. Perſonne ne parloit mieux, & ne racontoit plus agréablement. Il aſſaiſonnoit ſes diſcours de cette ſorte de fineſſe que des gens mal intentionnés regardoient comme de la méchanceté. La raiſon & l'eſprit ne devroient jamais déplaire. M. B. avoit, à la vérité, un extérieur un peu dur, peut-être même un peu ſauvage: c'étoit l'habitude du cabi-

net qui le lui avoit donné. Il n'a jamais pu se familiariser avec l'injustice que le public n'est que trop enclin à exercer envers les Médecins : & comment auroit-il pu s'y faire, lui qui auroit tout sacrifié à cette inestimable prérogative qui fait le plus bel appanage des Savans, des Gens de Lettres, je veux dire, l'indépendance, bienfait rare & précieux que la Nature leur défend d'aliéner ?

Depuis 1758 jusqu'en 1764, M. B. ne fut nullement distrait de ses occupations. Il jouissoit paisiblement de sa célébrité. La France & les Savans étrangers rendoient justice à ses connoissances, & à son profond savoir. Il passoit les momens de son repos à répondre aux consultations nombreuses qu'il recevoit tant des différentes parties de notre Royaume, que des pays étrangers. Je l'ai

vu ſouvent accablé de ſommeil, s'en priver pour ne pas apporter de retard aux réponſes des Mémoires qu'on lui avoit fait paſſer. A l'époque de 1764, il eut deux cauſes intéreſſantes à diſcuter, l'une à Paris, l'autre dans un tribunal éloigné. Celle qui devoit ſe juger à Paris intéreſſoit ſa réputation, & celle du plus honnête, & du meilleur des hommes, M. Bourdelin, ancien Doyen de la Faculté de Médecine, de l'Académie Royale des Sciences, & Premier Médecin de Madame Victoire de France. M. B. fit dans cette affaire un Mémoire à conſulter dans lequel il repouſſoit vigoureuſement les injures répandues dans un libelle publié par les héritiers de la Marquiſe d'Ingreville, au mois d'Avril 1763, réimprimé en 1764, & diſtribué avec la plus grande profuſion par ſes ennemis. Les célébres

Avocats qui lurent ce Mémoire, applaudirent à la maniére dont l'affaire étoit présentée, discutée, & surtout au style pur, & énergique dont il étoit écrit. M. B. put s'honorer, dans cette occasion, du suffrage de tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans le Barreau.

La seconde cause étoit relative aux naissances tardives. Il s'agissoit de savoir si on devoit regarder comme légitime un enfant né 10 mois & 17 jours après la mort de son pére âgé de 76 ans, ou né après onze mois & demi de grossesse, en comptant du 21 Octobre 1762, jour auquel ce même pére déjà malade depuis le 8 du même mois, fut attaqué d'une gangréne qui le fit périr le 17 Novembre de la même année (1).

(1) La mére de l'enfant dont il s'agit, accoucha le 3 Octobre 1763.

La réponſe de M. B. à cette queſtion fut imprimée en 1764, & intitulée: *Conſultation contre les Naiſſances prétendues Tardives*. Cette Conſultation eut d'autant plus de ſuccès dans le public qu'elle étoit faite avec cette clarté, & cette préciſion qui ont toujours diſtingué les écrits de M. B. Elle étoit de plus très-forte en raiſonnement, & en autorités citées à propos, & ſupérieurement bien préſentées. La mére de l'enfant fut allarmée de la concluſion qu'avoit portée M. B.; elle chercha des défenſeurs. Elle en trouva de puiſſans dans deux Médecins très-célébres MM. Bertin, & Antoine Petit. Ils furent tous deux conſultés ſéparément ſur la même queſtion. Leur opinion fut diamétralement oppoſée à celle de M. B. Ils citérent auſſi de leur côté des autorités reſpectables. Une guerre fort vive s'al-

luma entre les deux partis. L'impartialité dont je fais profeſſion, me permettra de dire que cette guerre fut déſapprouvée par ceux qui aiment à voir régner entre des perſonnes du premier mérite, faites pour être reſpectées par la poſtérité, cette concorde ſans laquelle il n'y a point de vrai bonheur. J'ai vu M. Petit, & M. B. réunis l'un à l'autre par les liens d'une amitié, d'autant plus réelle, qu'elle étoit fondée ſur une eſtime réciproque. J'ai eu l'inappréciable plaiſir de les entendre ſe rendre juſtice chacun en particulier. La Providence auroit-elle ſtatué pour nous humilier, qu'un combat d'eſprit & de ſavoir ſeroit toujours un écueil inſurmontable contre lequel la vertu des hommes viendroit échouer?

Il ne m'appartient pas de décider entre ces deux grands Médecins. J'imiterai la prudence d'Atticus qui

s'abſtint de prendre parti entre Céſar & Pompée. J'admirerai toujours dans M. B. l'homme que j'ai chéri le plus, & qui m'honoroit de la plus ſincère, & de la plus tendre amitié. J'aime dans la perſonne de M. Petit, mon reſpectable maître. Il a des dtoits ſacrés ſur mon cœur. Ses ſavantes inſtructions m'ont inſpiré pour lui les ſentimens de la plus vive reconnoiſſance.

Je ne puis réſiſter au plaiſir de célébrer avec la Ville d'Orléans la gloire dont M. Petit vient de ſe couvrir. Son cœur compatiſſant avoit le beſoin inquiet de faire le bien. Il vient de le faire avec une munificence digne d'un Souverain. La fondation de quatre places de Médecins, & d'autant de Chirurgiens deſtinés à traiter les pauvres à Orléans, fera paſſer ſon nom à l'immortalité. Déjà tous les cœurs vraiment patriotiques

lui ont décerné la couronne de la bienfaiſance. Que ne puis-je en décorer ſon front? Il y a long-tems que mon cœur la lui a donnée. Je dois dire à la louange de la ſenſibilité de M. B. que ce beau trait de la vie de M. A. Petit, trait qui vient d'être ſuivi d'un autre, auſſi marqué au coin de l'utilité publique (1), fit ſur lui la plus vive impreſſion. Il ne put à ce ſujet tarir ſur l'éloge des talens de M. Petit, & l'hommage qu'il lui rendoit étoit d'autant plus pur qu'il étoit volontaire.

M. B. avoit le tact ſûr, & le coup d'œil juſte en fait de maladies. Il devoit cette perfection peu commune d'une part à la nature, & de l'autre à la doctrine d'Hypocrates

(1) M. Petit vient de fonder aux Écoles de médecine, deux Chaires publiques, l'une d'anatomie, & l'autre de chirugie.

qu'il avoit profondément méditée. Il faiſoit la plus juſte application des principes de ce Dieu de la Médecine. Il avoit conſéquemment en horreur tous ces ſyſtêmes enfantés preſque toujours dans un moment de délire, ou dictés par le beſoin de ſe faire un nom, mais voués dès leur naiſſance à une deſtruction prochaine. On peut les comparer à ces inſectes éphémères dont la conſtitution eſt trop foible pour avoir une exiſtence de longue durée. Si M. B. avoit une répugnance invincible pour adopter les opinions d'autrui, il abandonnoit auſſi très-difficilement celles qu'il s'étoit faites. Délicat, & très-ſoigneux dans ſes obſervations, ainſi que ſur les conſéquences juſtes qu'il en tiroit, il prenoit dans ſa pratique une marche sûre, & ſe fixoit d'une manière invariable à l'objet qui l'avoit frappé. Diſcutoit-il quelque

point de Médecine, il le faisoit avec cette précision qui porte la conviction dans les esprits. Les dissertations qu'on se permet auprès d'un malade, souvent plutôt dans l'intention de briller, que d'être utile, l'ennuyoient & le révoltoient. Aussi écoutoit-il peu les Médecins qui se livroient à ces écarts de l'amour-propre. Il n'étoit pas alors maître de se contenir, & il lui échappoit malgré lui des expressions quelquefois peu agréables, & malheureusement trop significatives pour les consultans avec lesquels il se trouvoit. Il s'adressoit dans ces momens au malade seul; il le questionnoit sur son état. Cette conduite, qui devoit paroître étrange, sembloit annoncer un homme avec lequel il étoit difficile de communiquer. Aussi étoit-il généralement redouté dans les consultations. Les jeunes Médecins ne se trouvoient

avec lui qu'en tremblant. Ses connoissances très-étendues justifioient leurs craintes. Ils redoutoient son ton décisif, & même son silence. Ils ne vouloient pas s'appercevoir que l'attention de M. B. étoit entiérement dirigée du côté du malade, qu'il croyoit être seul avec lui, qu'enfin s'il avoit quelque supériorité, jamais il n'a cherché à la faire valoir. La vie presque toujours retirée que menoit ce Médecin, contribuoit beaucoup à rendre vraisemblable ce que je viens d'avancer; je dis une vie retirée: en effet, ne peut-on pas appeler ainsi celle qu'on passe à être toujours auprès des malades, & à ne s'occuper uniquement, soit présent, soit absent, que de leurs maux, & des secours qu'on peut leur donner? Les manières que suggère ce genre de vie, ont cette roideur, cette inflexibilité qu'une soli-

tude abſoluë feroit naturellement contracter à l'homme qui auroit la propenſion la plus marquée à la ſenſibilité. Si M. B. ſembloit ne tenir qu'à ſon opinion, il le devoit à cette même retraite dans laquelle il étoit fréquemment abſorbé. Auſſi, lorſqu'il lui arrivoit de ſe ſervir en conſultation d'expreſſions peu ménagées, l'amour-propre des conſultans n'en auroit-il pas été bleſſé, s'ils avoient voulu obſerver qu'au lieu d'humeur, & de méchanceté, il n'y avoit réellement chez lui que de la candeur, & de la ſincérité inſpirées par le deſir ſans bornes d'être de la plus grande utilité au malade, à la vie duquel toute conſidération particuliére doit être ſacrifiée ?

Ceux qui ont connu particuliérement M. B. peuvent dire avec moi que perſonne n'avoit plus de ſenſibilité que lui, que perſonne n'étoit

plus gai, plus aimable lorſqu'il pouvoit prendre quelques inſtans de délaſſement pour ſe livrer à la ſociété. Ses propos alors étoient aſſaiſonnés de ce ſel attique qui fait l'ame & les délices de la converſation. Sa probité étoit d'une ſévérité à toute épreuve. Mille actions de ſa vie ont prouvé ſon déſintéreſſement. On connoit la délicateſſe dont il uſoit dans l'exercice de ſon état. Jamais la cupidité n'a régné dans ſon cœur. Jamais il n'a exigé ſes honoraires. Bien des gens ont profité de ſa délicateſſe, & ſon ſilence ſembloit favoriſer leur défaut d'équité. Les véritables pauvres avoient des droits à ſa fortune. Je l'ai vu ſouvent leur donner des ſecours importans, & pourvoir à leurs preſſans beſoins. Tout homme honnête, qui s'adreſſoit à lui, & qui lui donnoit ſa confiance, n'a jamais été

trompé dans ses demandes, & même ses espérances. Je l'ai vu réparer aussi des fortunes, & en même tems une santé qui se consumoit totalement par des chagrins. Obligé de m'astreindre au silence sur le nom de la plupart des personnes que M. B. a ainsi obligées, je me contenterai seulement de citer le fait imprimé dans les Recherches sur la Mélancolie, par M. Andry, mon confrere & mon ami (1).

(1) « Si les chagrins ont produit la mélan» colie &c., la Philosophie est alors le seul re» mede. S'agit-il de la perte de la fortune, » il est heureux de trouver quelqu'un qui la » répare. Tel a été l'acte généreux d'un célebre » Médecin de cette Ville à l'égard d'un Banquier » qui, ayant éprouvé des pertes considerables, » étoit sur le point de cesser ses payemens. Il lui » survint des symtomes nerveux que le Médecin » jugea être l'effet du chagrin & de l'inquiétude. » Le malade ne voulant pas avouer ce qui pou» voit l'affecter, son épouse en fit la confidence

On peut appliquer à M. B. ce que l'éloquent Fontenelle disoit du célébre Chirac, « qu'il parloit peu à ses malades. Il ne leur faisoit point ces explications circonstanciées & détaillées de leurs maux qu'ils ne sont pas ordinairement capables d'entendre, & qu'ils écoutent cependant avec une sorte de plaisir. Il leur présentoit dans les occasions l'idée désobligeante, quoique vraie, qu'il y avoit de la fantaisie, & de la vision dans leurs infirmités. Il leur nioit sans détour jusqu'à leur sentiment même : & combien les femmes en devoient-elles être choquées? Il se

» au Médecin qu'elle reconduisit. Il leur man-
» quoit pour satisfaire à des échéances très-pro-
» chaines vingt mille livres dont aucun ami n'a-
» voit pu leur faire l'avance. Le Médecin M. B.
» revint peu d'heures après prier le malade d'ac-
» cepter cette somme, & ne lui prescrivit point
» de remèdes. La guérison fut prompte. &c».

prêtoit peu aux objections souvent puériles des malades, ou de leur familles, & on n'arrachoit de lui aucune complaisance, aucune modification à ses décisions laconiques.... Il n'étoit guéres consolant, & n'avoit presque qu'un ton pour annoncer les événemens les plus opposés». Il n'aimoit point les pratiques nouvelles qui sont souvent suivies de mauvais succès, ou au moins de succès très-douteux. Malgré tout ce que je viens de dire, M. B. a eu dans cette capitale la réputation la plus illimitée. « Ses grandes & rares qualités ont surmonté tout ce qui lui étoit contraire. Son abord étoit froid, & austére. Il formoit en lui-même le plan de la cure qu'il avoit à entreprendre, & le suivoit avec une constance inébranlable, parce qu'il n'auroit pu s'en départir sans agir contre des lumiéres qui le frap-

poient vivement. Ceux qui n'en ont que de moindres, ou de moins vives, peuvent n'être pas si constans, & même ne le doivent pas. Les malades prenoient d'autant plus de confiance en lui, qu'ils se sentoient conduits par une main plus ferme. Son inflexibilité leur assuroit combien il comptoit d'avoir pris le bon parti, & ils s'encourageoient par ses rigueurs. Lorsqu'il jugeoit nécessaire un de ces coups hardis qui lui étoient particuliers, & que le malade étoit important, il savoit qu'il se rendoit responsable de l'événement, & que s'il étoit fâcheux, les cris d'une famille puissante souléveroient aussitôt le public contre lui. Cependant il ne mollissoit pas. Il ne préféroit point la route ordinaire plus périlleuse pour le malade, mais moins pour le Médecin : & il vouloit, à

quelque prix que ce fût, avoir tout fait pour le mieux » (1).

M. B. étoit excellent Anatomiste. Son goût décidé pour cette partie, lui faisoit aimer l'art important de la Chirurgie. Il en estimoit tous les détails, parce qu'il étoit très-convaincu que les opérations manuelles ne pouvoient pas déshonorer le Médecin, & qu'il n'y a que l'ignorance qui déshonore. Aussi les plus habiles Chirurgiens se faisoient-ils un plaisir de l'avoir pour consultant, & pour témoin, quand ils avoient à faire de grandes opérations.

J'ai dit que M. B. aimoit passionnément les sciences. Il avoit encore un goût particulier pour tous les arts. Le désir qu'il avoit de remédier aux maux attachés à chaque profession,

(1) V. Fontenelle, Eloge de M. Chirac.

donna de l'activité à ses recherches particuliéres. Il examina avec une scrupuleuse attention les différentes compositions malfaisantes que chaque artisan employe. Aussi ses connoissances étoient-elles fort étendues sur cet article ! Il est malheureux, sans doute, que le tems ne lui ait pas permis d'en faire part au public. Les Médecins auroient pu recueillir dans ses écrits une ample moisson sur les moyens variés de soulager cette portion d'hommes qui sacrifient leur santé pour se procurer une subsistance que la fortune leur refuse, & à laquelle leur industrie peut satisfaire. J'ose dire plus, la sphère de notre art en auroit été fort augmentée. Mais le Médecin se doit-il plus à l'avenir qu'au présent? Le moment sollicite de pressans secours. M. B. pouvoit-il les refuser, & les

immoler au vain titre d'une gloire future ?

Je ne m'étendrai pas davantage sur le mérite de ce célébre Médecin. Ses ennemis mêmes en convenoient volontairement, & le regardoient à juste titre, comme un des plus grands Praticiens de cette capitale. Loüis XV l'honoroit de son estime. Lors de la mort de M. Senac, ce Monarque fit part à Mgr. le Comte de Clermont du désir qu'il avoit de fixer M. B. à la Cour, & de lui confier sa santé. Mgr. le Comte de Clermont avoit pour lui ce dégré d'attachement qu'inspirent des soins rendus avec succès dans plusieurs maladies. Ce Prince se chargea donc avec d'autant plus de plaisir de la mission du feu Roi, qu'il satisfaisoit en même tems, & le vœu du Monarque, & le sentiment particulier

de ſa reconnoiſſance. Il propoſa en conſéquence à M. B. la place de Premier Médecin. Une telle propoſition étoit faite pour le flatter : mais la tendreſſe qu'il avoit pour ſes deux enfans, qui étoient alors en bas âge, & à l'éducation deſquels il vouloit veiller, lui fit trouver dans ſa philoſophie cette force qui nous fait tout refuſer, même les honneurs auxquels l'humanité n'eſt que trop ſenſible. En un mot, il préféra la vie exceſſivement laborieuſe qu'il menoit, à la place la plus diſtinguée, & la plus honorable. Il avoit déjà été appelé pluſieurs fois pour donner ſes ſoins, & ſes conſeils à quelques-uns de nos Princes, & Princeſſes du Sang. On ſait le plaiſir que le feu Roi prenoit à s'entretenir avec lui. Ce Monarque étoit bien sûr de n'être ni flatté, ni trompé par M. B. Il trouvoit dans la con-

verſation de ce grand Médecin ce ton de franchiſe, de droiture, & d'indépendance, qui n'appartient qu'au Philoſophe ſavant, & vertueux.

M. B. fut mandé à la Cour vers 1759, ou 60, pour juger de l'état critique d'un jeune Prince (1) qui donnoit les plus belles eſpérances. Le mal étoit au deſſus des reſſources de l'art. Il fut moiſſonné au printems de ſes jours. La nation le regretteroit encore, ſi nous n'avions un Roi qui veut le bien, & qui ne ceſſe de s'en occuper. Une de nos plus auguſtes Princeſſes (2), chérie du Peuple François, eut recours à M. B. dans une maladie capable de donner des inquiétudes. M. Bourdelin, Méde-

---

(1) Monſeigneur le Duc de Bourgogne.

(2) Madame Victoire de France.

cin de cette vertueuſe Princeſſe ; partagea avec ſon ami les ſoins qu'il lui donnoit. Un ſuccès heureux en fut la ſuite. M. B. mérita dans cette occaſion le prix qui flattoit le plus ſon cœur, celui d'être honoré de la confiance de cette grande Princeſſe. Elle lui en donna une preuve bien éclatante quelques années après. Voyant avec peine que l'âge où étoit parvenu M. Bourdelin, diminuoit ſenſiblement ſes forces, elle ſe détermina à demander à M. B. un Médecin qui fût digne de lui ſuccéder. Il lui en préſenta pluſieurs ; le choix tomba ſur M. Maloët, & fut généralement applaudi.

Je profite de cette occaſion pour réduire au ſilence ceux qui éprouvoient une ſorte de jouiſſance, en publiant par-tout que M. B. n'eſtimoit aſſez aucun de ſes confrères, pour en dire du bien. Voici le té-

moignage qu'il rendit de M. Maloët. Il écrivit qu'il *lui reconnoiſſoit un profond ſavoir en Médecine: qu'il avoit donné dans bien des circonſtances les preuves les plus décidées d'un Médecin conſommé dans la pratique: qu'il réuniſſoit à des connoiſſances très-étendues, & dans les lettres, & dans les ſciences, la probité la plus exacte, & la vertu la plus ſoutenue, & la mieux prouvée.*

M. B. a toujours été fidéle au ferment qu'on exige de chaque Médecin lorſqu'il ſe fait recevoir à la Faculté. Le ſtatut, où eſt relaté ce ſerment, a été cimenté par la loi du Prince. Auſſi rien au monde ne l'auroit engagé à conſulter avec ces Médecins qui ſéjournent pendant quelque tems dans nôtre capitale, & qui font ſouvent autant de dupes que de victimes. On ſait avec quelle fermeté, & quelle conſtance il refuſa de ſe

trouver avec un Médecin étranger qui fut appellé auprès de S. A. S. Madame la Princesse de Condé, lors de la maladie dont les suites furent si fâcheuses, & si funestes. Il étoit cependant d'autant plus attaché à cette Princesse, qu'il lui avoit sauvé la vie dans une petite vérole très-confluente. Les gens qui murmuroient contre ce qu'ils appelloient obstination de sa part, auroient peut-être plus élevé la voix, s'il eût eu cette molle complaisance qui se prête à tout. Car la foiblesse de conduite, & la *versatilité* dans les opinions, ne pourront jamais sympathiser avec le caractére d'un vrai Savant. Ce qu'on appellera dureté de caractére, ne sera aux yeux du Philosophe qu'une conduite fondée sur des principes fermes & respectables.

Lorsque M. B. se fit recevoir à la Faculté, il lui voüa une affection

qui ne s'eſt pas démentie ; ſi quelquefois il a paru s'en éloigner, ce n'a été que dans des momens d'orages, ſuſcités par quelques confrères qui cherchoient à lui donner des déſagrémens en attaquant l'opinion où il étoit, qu'il pouvoit contribuer à faire le bien. S'il a montré une ſorte de dureté envers ceux qui n'étoient pas de la Faculté, ou qui n'avoient pas un droit légitimement acquis pour exercer la Médecine dans la capitale, la loi du Prince elle-même, loi promulguée par des Edits, des Déclarations, enfin par des Arrêts ſpécialement rendus ſur cet article, & que tout citoyen devroit reſpecter, lui en traçoit le devoir. Mais il eſt un genre de public que rien n'arrête dans ſes déſirs, ſans conſidérer que, lorſque la ſageſſe d'une loi eſt reconnue, ſi on la modifie ſous le

ſpécieux prétexte d'un bien momentané, alors on admet contre cette même loi des exceptions qui deviendroient indubitablement d'une dangereuſe conſéquence. Nous en avons de nombreux exemples. Il eſt des hommes revêtus d'un titre donné légérement par une Faculté, déguiſés enſuite ſous le maſque de l'empiriſme, captant d'autant plus aiſément la confiance des malades, qu'ils ſont moins Médecins, ou qu'ils ont ce dégré de charlataniſme qui faſcine les yeux de la multitude toujours prête à crier *au miracle*. On leur permet de mettre à contribution, & la bourſe, & la ſanté de ceux qui y courent en foule. On les voit dans leur attelier public, comme en particulier, ſe faire un titre impoſant de leur ſavoir incompréhenſible, & viſionnaire, (comme le dit Fontenelle,) ou de leur igno-

rance qui a l'orgueil de vouloir commander à nos maux. On les voit enchaîner, & les maladies, & l'imagination de ceux qui ont la crédulité la plus ſtupide, & la plus déshonorante pour l'humanité. M. B. avoit voué de tout tems à ces agioteurs de ſanté une haine, & un mépris ſans bornes. Ses ennemis ſe récrieront ſur la ſortie que je viens de faire contre les charlatans, ou gens-à ſecret. Je les entends m'objecter que M. B. a protégé ouvertement l'arcane de M. Bellet, connu ſous le nom de ſyrop mercuriel. J'avoue qu'il faiſoit le plus grand cas de ce reméde. M. Bellet étoit un Médecin inſtruit. Il avoit des droits à l'eſtime, & à l'amitié de M. B. Ces droits étoient ceux que donnent la vertu, & l'étendue des connoiſſances.

On avoit fait par ordre du Roi des eſſais du ſyrop mercuriel dans

les hôpitaux de la Marine. Les succès en furent bien constatés, & M. Bellet déposa la composition de son reméde entre les mains du Ministre pour être présentée, & remise au Roi. Le seul motif qui détermina M. B. à faire usage de ce syrop dans sa pratique, fut l'utilité dont il pouvoit être dans les écroüelles, & le rachitis. Il en obtint des cures surprenantes. Elles furent opérées sous les yeux de Médecins accrédités, & jouissans dans le public d'une réputation justement acquise. Des Chirurgiens d'un mérite reconnu ont attesté ces cures.

On a vu que Loüis XV étoit depuis long-tems persuadé que M. B. méritoit la grande réputation que ses vastes connoissances, & ses travaux lui avoient obtenus. Ce Monarque capable d'apprécier les hommes, conçut & réalisa le projet de

récompenſer les ſervices importans que cet illuſtre Médecin avoit rendus à l'Etat en prenant ſoin de la ſanté d'un nombre prodigieux de citoyens. M. B. fut en conſéquence annobli le 26 Septemhre 1768, & décoré du cordon de St. Michel en 1769. Il fut d'autant plus ſenſible à ces deux diſtinctions, qu'il ne les avoit ni ſollicitées, ni fait ſolliciter. Si quelque choſe put le flatter, & l'honorer davantage, ce fut l'applaudiſſement du public. Les ancêtres de M. B. étoient annoblis depuis pluſieurs ſiécles par l'élévation de leurs ſentimens, & par les places de Magiſtrature que les uns avoient occupées dans la Province, ſurtout celle de Beauce, où ils ont été honorés & reſpectés, & où leurs deſcendans le ſont encore aujourd'hui par leurs places, leurs vertus & leur probité: enfin les autres par l'art de la Mé-

decine qu'ils ont ſi dignement, & ſi noblement exercé. On ſait que cette profeſſion ne le céde en rien aux plus importantes. Elle donne à ceux qui l'exercent dans certains pays cette nobleſſe qui eſt la ſeule réelle aux yeux du Philoſophe. Une pareille nobleſſe vaut ſans doute autant que celle qui s'énorgueillit d'une longue ſuite de quartiers: l'une eſt fondée ſur des titres très-reſpectables par leur ancienneté, l'autre ſur des ſervices rendus à l'humanité, ſur la ſcience, enfin ſur la vertu capable ſeule d'inſpirer les plus belles actions en tout genre. Charles Bouvart, un des principaux de cette reſpectable famille, diſtingué par ſes profondes connoiſſances, & ſon rare mérite, fut Premier Médecin de Loüis XIII. Il nous reſte encore un de ſes plus eſtimables deſcendans, qui, après avoir poſſédé une brillante place

dans la Magistrature, vient d'être nommé Ministre. Plein d'estime pour le grand Médecin que je célébre, M. Bouvart de Fourqueux le reconnut en 1769 pour son parent. Il lui envoya son cachet, & l'engagea à prendre les mêmes armes. On a vu avec plaisir la réunion de deux branches de la même famille, que plus d'un siécle avoit entiérement séparées.

La pratique très-étendue de M. B., le travail excessif qu'exigeoit sa correspondance, minoient insensiblement la forte constitution que la nature lui avoit donnée. Il croyoit être invulnérable. Il n'avoit eu que deux maladies graves vers le milieu de la carriére qu'il a si glorieusement remplie. Ces deux maladies furent un érysipéle qui affecta principalement la tête. Il fut

aſſez heureux pour en guérir par les ſoins de feu M. Bourdelin.

Les deux incommodités auxquelles il a été le plus expoſé pendant ſa vie, étoient des maux d'eſtomac qui l'empêchoient de digérer. Ces maux provenoient du travail du cabinet auquel il ſe livroit immédiatement après ſes repas. Il étoit encore fort ſujet à un mal de reins qui le faiſoit cruellement ſouffrir ; mais ſon travail ne fut jamais ſuſpendu, ni diminué. Ce dont il ſe plaignoit ſouvent, c'eſt de ce que ſes journées étoient trop courtes pour qu'il put, comme il l'auroit deſiré, ſuffire à toutes ſes occupations, & remplir ſes engagemens. Son repos étoit de très-courte durée. Rarement prenoit-il quatre heures de ſommeil dans la nuit. Il regardoit cet eſpace de tems comme entiérement perdu.

Vers la fin de 1784, il s'apperçut avec douleur que ses forces commençoient à l'abandonner. Sa tête qui jusques-là avoit pu satisfaire à tout, commença à s'affoiblir. Sa mémoire n'étoit plus la même. Il oublioit facilement les nouveaux objets qui se présentoient à lui. Cet affoiblissement de ses facultés qui le conduisoit insensiblement au tombeau, l'affecta singuliérement. Il vit sa destruction prochaine. Dès ce moment, je m'apperçus que son existence lui devenoit à charge. Il avoit cet ennui de la vie qu'on ne peut fuir, quelque chose que l'on fasse. Il me répétoit souvent : *Ma carriére est finie. La seule chose qui me soit permise maintenant de désirer, est d'avoir jusqu'au dernier moment ce courage moral & physique qui apprécie à leur juste valeur les maux auxquels la condition humaine est su-*

jette. Sa vue s'éteignoit de jour en jour : il ne pouvoit presque plus ni lire, ni écrire. L'affoiblissement de sa santé augmentoit, & son corps, dont il avoit pris si peu de soin, maigrissoit de plus en plus.

Il fut attaqué de la fiévre au commencement du mois d'Août de l'année derniére. Au bout de dix jours de régime il fut purgé, & la fiévre cessa ; mais peu de jours après il se plaignit de douleurs générales d'un rhumatisme goutteux. J'insistai pour l'engager à employer les moyens de retarder le moment cruel qui devoit tôt, ou tard me priver d'un si respectable & si tendre ami. Voyant sa résistence opiniâtre à ne pas suivre mes conseils, j'engageai M. de Macmahon, son intime ami, à venir le voir. Il lui rendit conjointement avec moi les soins de l'amitié. Nos forces

unies ne purent le déterminer à faire quelque chose pour son soulagement. Il refusa toute espéce de remédes. Il motiva son refus en nous disant : *Je suis bien sensible à l'intérêt que votre amitié daigne prendre à ce qui me regarde. La nature n'obéiroit pas à vos vœux. Je sens qu'elle ne pourroit rien sur moi, même à l'aide des secours que vous cherchez à me prodiguer. Je veux être tranquille le peu de temps qui me reste à vivre. Tant que j'ai pu être utile, la vie a eu quelques attraits pour moi. Je sens aujourd'hui que je touche à la fin de ma carriére. Mon jugement est prononcé. Il faut que je me prépare à le subir, & à me résigner au coup que je ne puis plus éviter. J'ai déjà oublié le passé ; le présent n'est plus pour moi qu'un point imperceptible : le futur est ce qui m'occupe. Je suis né dans*

une religion que j'ai respectée ; elle me prescrit des devoirs : je les remplirai de mon mieux.

En effet, peu de tems après il s'occupa sérieusement de la seule chose qui pouvoit l'intéresser. Il fit appeller auprès de lui un homme digne par sa piété & ses vertus morales, d'avoir toute sa confiance. Il reçut les derniéres consolations de l'église avec cette résignation & cette philosophie qui n'appartient qu'à la religion chrétienne.

Un tel exemple doit être d'un grand poids contre ce préjugé trop commun qui consiste à n'accorder à ceux qui se sont voués à l'exercice de la médecine, aucune espéce de religion. Que ceux des chrétiens qui ont continuellement dans la bouche ce mot *charité* de l'accomplissement de laquelle émanent les plus belles œuvres de la religion,

ſachent donc qu'il exiſte dans les ouvrages admirables du Tout-Puiſſant une révélation ſpéciale pour le Médecin qui lui permet moins qu'à tout autre de douter de l'exiſtence d'un Être ſuprême, & de s'égarer dans le ſentier de l'incrédulité ?

M. B. quelques jours après fut pris d'une fiévre continue qui acheva de détruire en peu de tems ſon exiſtence de douleur. Il mourut le 19 Janvier 1787.

Ainſi finit ſa carriére, celui qui l'avoit ſi glorieuſement parcourue. Jamais peut-être Médecin n'a plus connu la nobleſſe de ſa poſſeſſion que M. B., & ne l'exerça avec plus de dignité. Né avec des vertus auſtéres, intimement perſuadé que l'exercice de la médecine exige, de la part de ceux qui s'y livrent, la probité jointe aux lumiéres, il fut toujours l'ennemi le plus redoutable

des frippons & des ignorans. Dans ce ſiécle de tolérance, on a pu lui reprocher peut-être d'avoir pouſſé trop loin la haine qu'il leur portoit : mais cette haine étoit la meſure de ſes vertus. On dira encore qu'il n'étoit pas aſſez indulgent ; & ne ſait-on pas qu'il n'y a malheureuſement que trop d'hommes qui par leurs actions ſe rendent dignes du plus profond mépris ! L'indulgence, cette qualité précieuſe dont la foible humanité a ſi ſouvent beſoin, & qu'on regarde comme une vertu dans la ſociété, ne deviendroit-elle pas funeſte dans ceux qui l'accorderoient indiſtinctement, & d'une maniére légére & trop étendue. Que de gens qui ne réuſſiſſent dans le monde que par la fauſſeté ! Malheur à l'homme qui a aſſez de tact pour les reconnoître ? quelque probité, quelques talens qu'il ait, il ne

ſera pas à l'abri d'une vengeance d'autant plus odieuſe qu'elle ſe ſervira du maſque de la douceur & de la flatterie pour porter clandeſtinement ſes coups. M. B. étoit un homme à principes, & d'un caractére vrai qui ne s'eſt jamais démenti. Tant qu'il a exiſté, on la regardé comme un des plus fermes ſoutiens de la médecine. Il la faiſoit honorer, parce qu'il ſavoit la reſpecter. On ne peut ſe diſſimuler que l'époque ou les infirmités de la vieilleſſe ont annoncé ſa retraite, a été celle du triomphe du charlataniſme dont une partie du public fait aujourd'hui ſon idole.

M. B. avoit épouſé Marie-Claude Alleaume, fille d'un Notaire célébre par ſa droiture, & ſes talens ſupérieurs. Il a laiſſé deux demoiſelles, toutes deux recommandables par leur piété & les agrémens de

l'eſprit

l'esprit, & du cœur, l'une mariée à M. de Trimond Intendant de Montauban, l'autre à M. de Bacot, Maréchal-Général-des-Logis des Armées du Roi.

FIN.

Copie du Rapport de MM. les Commissaires, que la Faculté de Médecine de Paris avoit nommés pour examiner l'Eloge Historique de M. BOUVART, *par M.* GUENET.

MESSIEURS,

VOUS nous avez chargés d'examiner & de vous rendre compte de l'Eloge de Michel-Philippe *Bouvard*, Docteur-Régent de cette Faculté, composé par M. *Guenet* notre estimable confrere.

Cet Eloge nous a paru dicté autant par l'amour de l'art que par l'amitié. La célébrité méritée de Michel-Philippe *Bouvard* y est tracée avec le crayon de la vérité : style simple, naïf, rendu intéressant par le développement des vertus & des qualités de ce Médecin, recommandées par Hyppocrates dans son Traité *de Philosophiâ Medici* Περὶ Εὐχη-

μοσυνῆς, duquel cet Éloge peut être envifagé comme un commentaire, ou plutôt comme la pratique.

La maniére dont l'Auteur a rempli fon objet, fait l'éloge de fon cœur.

Nous jugeons donc que cet Ouvrage mérite d'être bien accueilli de la compagnie, & qu'elle doit en autorifer l'impreffion.

Fait aux Ecoles, ce 4 Juillet 1787.

Et ont figné

COSNIER.
SALLIN.
D'ARCET.
HALLOT.

Décret de la Faculté de Médecine de Paris.

Le quatrieme jour de Juillet mil fept cent quatre-vingt-fept, à cinq heures de relevée, M. *Sallin* ayant fait lecture dans l'affemblée, dite *prima-menfis*, du

précédent Rapport, & le Doyen ayant mis la matiére en délibération, la Faculté a été unanimement d'avis d'adopter le Rapport de MM. les Commiſſaires ; & en conſéquence, a ordonné à ſon Doyen de donner à M. *Guenet* la permiſſion de faire imprimer ledit Eloge de Michel-Philippe *Bouvard*, & j'ai conclu avec elle.

EDME-CLAUDE BOURRU, Doyen.